

Le congrès sur les enfants maltraités La société devra-t-elle un jour émettre un «permis de procréer»?

CAROLE BEAULIEU

Devrons-nous un jour obtenir un «permis de procréer» comme nous obtenons un permis de conduire?

Cette question lancée hier aux quelque 2.000 participants au 5e congrès international sur les enfants maltraités a plongé les congressistes dans un profond dilemme qui pour certains «tenaient de la science-fiction».

«Lorsque les abus de la mère, par exemple héroïnomanie, mettent en danger la vie de l'enfant encore dans l'utérus, la société peut-elle interdire ou reporter cette grossesse?»

Traçant le portrait d'un monde où un «organisme formé de représentants de la communauté» pourrait décider de la capacité des individus à être parents, le directeur du centre de bioéthique de Montréal, M. David Roy, a dit vouloir ouvrir de nouvelles voies de réflexion en matière de prévention de mauvais traitements.

«Il y a 60 ans les gens

n'avaient pas à obtenir de permis pour pratiquer la médecine. D'ici 60 ans pourquoi ne devrions-nous pas obtenir un permis pour procréer?» de lancer M. Roy qui a toutefois dit ignorer comment un tel programme pourrait être appliqué.

«Comment développer le profil du bon ou du mauvais parents? Comment appliquerons-nous de tels contrôles? Quels seraient les critères? Et surtout comment assurer que ces contrôles ne soient pas utilisés contre des minorités? Je n'ai pas de réponse à ces questions mais nous devons les poser.»

Deux autres spécialistes en matière d'éthique, le docteur Eric Segal et le juriste Jean-Louis Beaudoin, ont qualifié de «peu réaliste et dangereuse» la perspective de M. Roy. Ils se sont toutefois dits d'accord avec les questions posées.

«Pouvons-nous nous permettre de continuer à produire des jeunes qui ont besoin de toute une équipe multidisciplinaire pour faire face à la vie?» interroge M. Roy qui se dit inquiet de l'invasion dans les chambres à coucher du pays d'équipes multidisciplinaires de plus en plus nombreuses et toujours insuffisantes.

Opposé à l'idée d'un

programme coercitif, M. Roy s'est dit intéressé par la campagne anti-tabagisme qui, sans être coercitive, a réduit le nombre de fumeurs.

Il a prédit l'émergence au cours des dix prochaines années d'un véritable «mouvement social» qui se fera le promoteur d'une meilleure éducation parentale comme moyen de prévention des mauvais traitements.

«Nous ne permettons pas à des médecins ou à des enseignants de prendre soin de nos enfants à moins qu'ils n'aient été formés de façon adéquate. Pourtant nous osons croire que nous détenons naturellement les habiletés nécessaires pour être parents.»

Selon M. Roy, de nombreux individus, informés du risque élevé que leur progéniture naisse handicapée, décident déjà de renoncer à devenir «parent biologique» et explorent d'autres alternatives.

«Nous acceptons déjà la nécessité de mettre fin aux droits parentaux dans certains cas d'abus, par exemple lorsque nous plaçons les enfants de façon permanente. Pourquoi pas mettre fin à ces droits avant que l'abus ne survienne?» de lancer M. Roy.

Le congrès qui se termine le 20 septembre portera aujourd'hui sur la coopération entre le secteur privé et les gouvernements dans la prévention des mauvais traitements.

LE MONDE DU TRAVAIL

■ Les limites du pouvoir

Deux conférences sur «Les limites du pouvoir syndical» sont données, les 19 et 21 septembre, à McGill, par Lord William McCarthy, arbitre et médiateur qui a siégé à de nombreux comités d'enquête sur les conflits industriels en Grande-Bretagne. (À 20 h, amphithéâtre Frank Dawson Adams, 3450 rue University, Montréal).

■ Écrans et travailleurs

À l'Institut de recherche en santé et sécurité du travail du Québec, le jeudi 20 septembre, à 12 h 30, rapport du groupe de travail sur les terminaux à écran de visualisation et la santé des travailleurs. Avec Mme Diane Berthelette, Mme Abby Lippman et M. Raynald Pineault. Ces conférences-midi font partie d'un programme d'animation scientifique. (Salle 1201 du 505 de Maisonneuve Ouest).

■ Métallos allemands

Le puissant syndicat des métallurgistes allemands I.G. Metal, qui compte 400.000 membres, a fait tenir un télégramme d'appui au syndicat des chantiers maritimes de Sorel, en grève depuis le 7 août. Un appui du même ordre vient d'être accordé aux grévistes par le Conseil central de la CSN à Québec. L'on sait que Marine Industrie Limitée et les grévistes ont tenu ces jours-ci des rencontres avec le conciliateur Normand Gauthier. Le syndicat tient une réunion ce matin.

■ Pour nourrir les mineurs

Le Congrès du Travail du Canada, par son comité exécutif, vient d'approuver l'envoi d'une contribution de \$10.000 pour pourvoir aux besoins en nourriture des mineurs britanniques en grève et de leurs familles. La grève a commencé il y a plus de six mois en Grande-Bretagne et le président du CTC, M. Dennis McDermott, a noté que selon les rapports qui lui sont parvenus, la crise a atteint de telles proportions qu'en certains endroits les gens meurent littéralement de faim.

■ Comme prévu

Les audiences de la Commission consultative sur le travail se dérouleront tel que prévu cet automne, malgré la récente démission du président Gilles Châtillon. Début octobre, les audiences publiques se tiendront à Baie-Comeau et à Jonquière, le 16, à Rouyn, et le 23, à Rimouski. Le calendrier de novembre prévoit des audiences à Trois-Rivières, Sherbrooke, Québec et Montréal.

■ Pourcentage égal

Pour l'Union des Artistes, TV Ontario est devenu un «producteur irrégulier» par son attitude face aux droits de suite. L'U. des A. demande que soit versé, pour toute reprise d'émission, un pourcentage égal à celui qu'accorde Radio-Québec dans de tels cas, soit 40%, du cachet initial. Le syndicat, en attendant de s'entendre avec ce télédiffuseur, a suspendu la participation de ses membres à toute émission de TVO.

■ Le CTC est impatient

Le Congrès du Travail du Canada (CTC) attend avec intérêt et impatience que le nouveau gouvernement conservateur passe à l'action, a fait savoir le président Dennis McDermott sitôt connue la composition du nouveau cabinet. Que veut au juste le CTC? Que soient créés des emplois, que soit instauré un régime fiscal plus équitable et que soit favorisée l'égalité en milieu de travail. Le CTC espère que le premier ministre Mulroney réalisera rapidement les projets de sommet économique et de consultations constructives sur l'économie.

■ Grève au MBA

Au Musée des Beaux-Arts de Montréal, les employés, affiliés à la Centrale des Syndicats Démocratiques (CSD) ont voté à 85% en faveur de la grève «à moment jugé opportun». Le groupe a rejeté massivement les offres patronales. Onze rencontres de négociation ont eu lieu depuis le mois de mars et le président du syndicat, M. Michel Forest, déplore le refus de la Direction de «prendre en considération la participation des employés aux décisions».



Réunis autour du feu sacré tandis qu'un brouillard épais enveloppait Fort Simpson hier, les anciens de la tribu Dene attendaient le pape Jean-Paul II qui a dû annuler son voyage dans les Territoires du Nord-Ouest à cause du mauvais temps. Le Saint-Père s'y rendra dans cette région après son escale à Vancouver. (Photolaser CP)

Intégration-Jeunesse et les «biscuits soda» de la colère

NATHALIE PETROWSKI

Le lieu était étrange et les invités déplacés. Lancer un vidéo sur les jeunes en difficulté, dans le Salon bleu du Ritz Carlton, au cœur du capitalisme montréalais, relevait de la provocation. Mais les bénévoles du programme Intégration-Jeunesse, un organisme sans but lucratif qui se voue à l'intégration sociale des jeunes, avaient une idée derrière la tête.

Cette idée n'était pas innocente. Elle était plutôt fondée sur des dizaines d'entrevues réalisées auprès de jeunes en difficulté, ayant dérapé dans les abîmes de la dépression, de la drogue ou de la prostitution. Ces jeunes n'avaient qu'un grand rêve: celui d'aller une fois dans leur vie souper dans un grand restaurant sans que le mépris des aînés casés dans une société de consommation hostile et sans espoir les écorche une fois de plus.

À la fin du moyen métrage vidéo intitulé «Biscuit Soda», produit par Intégration-Jeunesse et le Vidéographe, les protagonistes, trois jeunes de 16 ans repêchés dans l'obscurité de la rue, se payent effectivement un souper au Ritz Carlton. Un souper de rêve qui les distrairait pendant quelques heures de leur petite misère et leur fait ravalier la dévalorisation

dans laquelle ils semblent s'être enlisés.

Si le décor doré du Ritz Carlton n'était pas innocent, le vidéo qu'on a présenté hier matin à la presse ne l'est pas plus. Intégration-Jeunesse veut en faire un outil de sensibilisation ainsi qu'une carte de visite pour promouvoir ses propres efforts d'intégration sociale. Le vidéo sera offert à toutes les maisons de jeunes et les CLSC du Québec. On espère par ailleurs que Radio-Québec achète le vidéo et le diffuse au grand public. Aux dires des intervenants-jeunes, le monde adulte est insensible au vécu des milliers de jeunes chômeurs et de jeunes décrocheurs, sans diplômes et sans compétences, qui traînent dans la rue à la recherche d'une «jobbino», coulée dans le creux du terme, et qui en désespoir de cause, s'en remettent au marché ouvert de la rue.

Le projet de vidéo s'inscrit dans une liste de réalisations charitables, visant à récupérer les jeunes les plus démunis et les plus perdus de la société. C'est Intégration-Jeunesse qui a mis sur pied des centres d'apprentissages au travail comme La Boîte à jouets, un programme de récupération de jouets, ou le projet Alba qui a permis la construction d'un bateau à voile. Ou encore l'ouverture d'un foyer de réinsertion sociale de jeunes de 15 à



18 ans. L'organisme dénombre 176 placements depuis mars 1983. Placements temporaires bien entendu.

Pour réaliser «Biscuit Soda», l'organisme est allé recruter dans la rue. Trois jeunes ont accepté de jouer le jeu pendant six mois, non sans parfois se révolter contre les intervenants et les encadrants qui leur faisaient comprendre en douceur qu'ils devaient changer de mode de vie et mettre un terme à la drogue et à la défoncée. Sonia, un des trois personnages du vidéo, celle qui se décrit comme «une déficiente débile ben gelée», est retournée aux études. Ses deux copains, Ken et Jean-François sont retournés au chômage.

Lors de la projection, seul Ken avait pris la

peine de se déplacer pour témoigner. Ses témoignages plutôt directs semblaient portés non plus par les raisons de la colère mais par la rage contenue. «On s'est tout fait virer au Centre de la Main d'oeuvre, on est tous retombés dans la dope, on s'est tous nourris aux biscuits soda, sans entrevoir une porte de sortie. Et ne croyez surtout pas que nous sommes les plus déprimés du lot. Les autres sont encore plus mal dans leur peau que nous. Dans ce sens-là, le vidéo n'exagère rien, au contraire, il montre les choses mieux qu'elles ne sont vraiment.»

Mais si le vidéo n'exagère pas, il renforce une fois de plus un discours connu, celui de la victimisation des jeunes,

celui de la génération sacrifiée. Et à force de se faire répéter qu'elle est triste et désespérée, qu'elle n'attend rien de la vie, cette génération a fini par y croire et par ne plus chercher comment s'en sortir.

Voilà finalement le message inconscient de «Biscuit Soda», comme si les intervenants sociaux qui cherchent tant à encadrer, à récupérer, à revaloriser et à remettre les jeunes dans le droit chemin, leur donnaient le goût de faire exactement le contraire. Comme si à force de compatir et de plaindre notre pauvre jeunesse, on tuait aussi chez elle toute faculté de saine révolte.

AVIS PUBLICS

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 23 août 1984 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Bernard Tabak trading alone under the name & style of Tabak Printing & Advertising a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 23 jour d'août 1984, sous le numéro 3509711.

Ce 10 jour de septembre 1984
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est donné que Rosario Gauvin, 372 Principale, St-Thomas d'Aquin, Qué., demande à la CTO de transférer son permis numéro M501979-002, région 10, à TRANSPORT J. CLAUDE MARTIN INC., 7401, Est. Bouli, Métropolitain, Ville d'Anjou, Qué., conformément à l'article 30 des règles de pratique et de se prévaloir de l'article 85.

Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la deuxième parution. Parutions les 19 et 20 septembre 1984.
S.P.T.Q. L7E

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 20 août 1984 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à SAMURAI TEXTILES INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 21 jour d'août 1984, sous le numéro 3508950.

Ce 29 jour d'août 1984
LA BANQUE TORONTO-DOMINION
Avis est donné par ces présentes conformément aux dispositions de l'article 1571D du Code Civil de la Province de Québec, que le contrat de vente et cession exécuté le 11 septembre 1984, à SOCIÉTÉ D'AFFACTURAGE BOSTON DU CANADA, INC. et BANQUE DE BOSTON DU CANADA de toutes les créances présentes et futures, payable à BONAF HOLDINGS INC./SOCIÉTÉ DE GESTION BONFAB INC. a été enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal le 12 septembre, 1984 sous le numéro 3514656.

SOCIÉTÉ D'AFFACTURAGE BOSTON DU CANADA, INC. et BANQUE DE BOSTON DU CANADA
AVIS
Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571D du Code civil, que le contrat, de vente et cession exécuté le 11 septembre 1984, à SOCIÉTÉ D'AFFACTURAGE BOSTON DU CANADA, INC. et BANQUE DE BOSTON DU CANADA de toutes les créances présentes et futures, payable à BONAVISTA FABRICS LTD. «LES TISSUS BONAVISTA LEE», a été enregistré au Bureau d'enregistrement pour la Division d'enregistrement de Montréal le 12 septembre, 1984 sous le numéro 3514657.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 10 août 1984 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 130848 CANADA INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 17 jour d'août 1984, sous le numéro 3508156.

Ce 29 jour d'août 1984
LA BANQUE TORONTO-DOMINION
Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 23 août 1984 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à RAPID LUMBER INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 29ième jour d'août 1984, sous le numéro 3511259.

Ce 12ième jour de septembre 1984
LA BANQUE TORONTO-DOMINION
Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 23 août 1984 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à BONTX LIMITED, a été enregistré au Bureau d'enregistrement pour la Division d'enregistrement de Montréal le 12 septembre, 1984 sous le numéro 3514658.

SOCIÉTÉ D'AFFACTURAGE BOSTON DU CANADA, INC. et BANQUE DE BOSTON DU CANADA
AVIS
Avis est donné par ces présentes conformément aux dispositions de l'article 1571D du Code Civil de la Province de Québec, que le contrat, de vente et cession exécuté le 11 septembre 1984 à 14 heures en l'église St-Louis de France et de la Crématorium Les Jardins Québec. La famille recevra les condoléances à l'église, une demi-heure avant la cérémonie. La direction des funérailles a été confiée à la Résidence Funéraire Arthur Cloutier Ltée, 6325 - 1ère avenue, Charlesbourg.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION
PRENEZ AVIS que la Société commerciale canadienne PETRA-IMMO HOLDINGS INC. demandera au Directeur des corporations canadiennes la permission de se dissoudre. Montréal-Nord, le 23 août 1984.
CHARLES CLÉMENT
Procureur de la société.

DÉCÈS

CHEVRETTE, J. Edgar. — À Ste-Foy, le 17 septembre 1984 à l'âge de 72 ans, est décédé, M. J. Edgar Chevrette, P.H.D., ancien professeur à l'Université Laval en agronomie. Époux de Dame Claire Bouvier, il laisse dans le deuil outre son épouse ses enfants Dr & Mme Maurice Chevrette (Gaétane), M. Louis Chevrette, M. Mme Paul Chevrette (Jacqueline) et ses petits-enfants Anick, Karl, David, Marie-Christine, Evelyne, ses frères M. Mme Albert Chevrette, M. Mme Marcel Chevrette, ses belles-soeurs Mme Simone Poisson, Mme Marguerite Bouvier, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Selon ses volontés il ne sera pas exposé. Un service sera chanté le mercredi 19 septembre 1984 à 14 heures en l'église St-Louis de France et de la Crématorium Les Jardins Québec. La famille recevra les condoléances à l'église, une demi-heure avant la cérémonie. La direction des funérailles a été confiée à la Résidence Funéraire Arthur Cloutier Ltée, 6325 - 1ère avenue, Charlesbourg.



FRANCINE DUCHARME
Courtier d'Assurance-Vie (Crown Vie)

À Montréal le 16 septembre 1984 à l'âge de 32 ans est décédé Francine Ducharme fille de feu Gérard Ducharme et de Marie-Louise Desroches, outre sa mère elle laisse dans le deuil ses frères Jean-Guy (Lise Harbour) Richard (Louise Dussault) Michel (Francine Clément) ses sœurs Lise (Jean Morin) et Nicole, son neveu et ses nièces. À la demande de la défunte sa dépouille mortelle ne sera pas exposée. Une messe commémorative sera célébrée samedi le 22 courant à 14 hrs en l'église Notre-Dame d'Anjou. Les parents de la défunte recevront les condoléances à l'église Notre-Dame d'Anjou de 13 hrs à 14 hrs. Au lieu de fleurs, des Dons à la Société de Recherche sur le Cancer Inc. BP. 183, 19 Estérel, Place Bonaventure, H5A 1A9

ÇA VAUT PLUS QUE D'Y PENSER... LE DROIT

Confit des médecins
Première lueur d'espoir
Projet de loi spécial
LE DROIT

SUR LES DEUX RIVES DE L'OUTAOUAIS où plus de *315,000 consommateurs d'expression française achètent dans OTTAWA, GATINEAU, HULL, VANIER, AYLMEYER et leurs ENVIRONS

LE DROIT est le seul quotidien français de la région, celui qui, tous les jours, pénètre dans leurs foyers pour y transmettre votre message!

LE DROIT

375, rue Rideau, OTTAWA, K1N 5Y7
Tél.: (613) 560-2747
Georges Mercier, représentant

* Statistique Canada, 1980

SPORTS

Les gardiens seront les points de mire au camp d'entraînement des Nordiques

ANDRÉ BELLEMARE

QUÉBEC (PC) — L'édition 1984-85 des Nordiques ne devrait pas apporter beaucoup de sang neuf dans la formation. Aussi, le centre d'intérêt du sixième camp d'entraînement tournera autour de la lutte que se livreront les gardiens de but pour l'obtention des deux postes.

Sept gardiens sauteront sur la patinoire ce matin pour faire face aux tirs des joueurs. Mais la lutte opposera quatre gardiens tous capables de défendre les couleurs des Nordiques dès le début de la saison: Daniel Bouchard, Richard Sévigny, Clint Malarchuk et la recrue Mario Gosselin.

On n'accorde pas de chances à Michel Dufour, Brian Ford et Luc Guénette de graduer avec l'équipe cette année.

L'acquisition de Sévigny, devenu joueur autonome en juin, du Canadien de Montréal, a modifié les plans et compliqué davantage la tâche de l'entraîneur Michel Bergeron en ce début de camp.

Bergeron a toujours eu horreur de travailler avec trois gardiens et rien n'indique qu'il modifiera sa politique.

Deux vétérans, Bouchard (33 ans) et Sévigny (26 ans) se mesureront à deux jeunes, Malarchuk (23 ans) et Gosselin (21 ans) au cours des prochaines semaines. Un tel contingent de gardiens chez les Nordiques contribue à encourager les rumeurs de transactions et rien n'interdit de croire que l'un des quatre pourrait être impliqué dans un marché d'ici l'ouverture de la saison, le 11 octobre.

Une autre position qui pourrait faire l'objet de concurrence plus vive que prévue est celle de défenseur en raison de la venue de deux Suédois pendant la saison morte, Peter Loob et Roger Haegglund.

En principe, le capitaine Mario Marois, Normand Rochefort, Randy Moller et Pat Price devraient retrouver leur place. Mais Blake Wesley et André Doré auront à démontrer leur supériorité sur les deux Européens. De plus, les jeunes Bruce Bell, Gord Donnelly, Dave Shaw et Jeff Brown y mettront toutes les énergies de leur jeunesse pour tâcher d'impressionner les entraîneurs.

Chose certaine, Loob, 27 ans, (il est le frère de Hakan, des Flames de Calgary), un solide gaillard de six pieds trois pouces et 190 livres, et

Haegglund, âgé de seulement 23 ans, auront toutes les chances de mériter un poste, du moins en début de saison.

Maurice Filion n'a pas tari d'éloges à leur endroit quand il les a acquis avec la bénédiction (quelque \$100,000) de la fédération de hockey de ce pays.

Peu de surprises à attendre chez les attaquants. Les Stastny, Savard, Goulet, Côté, Hunter, Berglund, Paiement, Sleighter, McKegney partent avec une bonne longueur d'avance sur les recrues.

Il faudra néanmoins surveiller les Paul Gillis, Mike Eagles, Wayne Groulx (champion marqueur dans la ligue junior majeure de l'Ontario l'an dernier), Jean-François Sauvé, en particulier, qui pourraient bien se faufiler parmi la troupe débutante le 11 octobre.

Les joueurs ont été conviés à un tournoi de golf hier après avoir subi une série de tests sur leur condition physique en matinée. Les 58 joueurs, à l'exception de Peter Stastny et Michel Goulet, devraient chausser les patins dès ce matin.

Échos — Même s'il n'a pas encore signé de nouveau contrat, Dale Hunter s'est présenté hier en même

temps que ses coéquipiers à l'examen médical des Nordiques dans un hôtel de Québec à l'occasion de l'ouverture du camp d'entraînement.

Il n'est absolument pas question qu'il imite par ailleurs Marc Tardif ou les Stastny en recourant à la grève afin de forcer la main de la direction des Nordiques dans les négociations d'un nouveau contrat.

« J'ai l'intention de poursuivre mon entraînement comme les années passées sans tenir compte du différend qui m'oppose à la direction, a dit Hunter hier matin. Je laisse le soin à mon agent de mener les pourparlers. Nous n'avons pas fixé de date limite ni menacé la direction d'une grève en cas de mésentente. Quant à moi, je me concentrerai sur mon travail de joueur de hockey ».

Comme l'agent de Hunter (Norm Caplan) et Maurice Filion ne sont pas encore arrivés à un accord sur le renouvellement du contrat de Hunter, on a chuchoté que le joueur pourrait bien passer à une autre formation.

« Je vous dis qu'on m'a fait voyager dans plusieurs villes cet été et pourtant j'ai passé les derniers mois sur ma ferme en Ontario », a-t-il dit.

CHRONIQUE SPORTIVE

Québec démobilise les permanents des « fédés »

RICHARD MILO

Des 51 fédérations sportives « subventionnables », 24 verront bientôt leur subvention annuelle réduite en moyenne de quatre pour cent. Celles-ci seront ainsi touchées pour permettre à 15 autres fédérations « plus petites » d'obtenir la subvention minimale de \$60,000, en vertu de la nouvelle politique de reconnaissance financière du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche.

Au surplus, la Société des sports du Québec écoperait d'une coupe d'au moins \$80,000 en vertu des dispositions de la nouvelle politique de développement de l'excellence sportive du Gouvernement du Québec. Cette coupe pour le moins draconienne, annoncée à la fin de juillet, contribuera à l'augmentation de 35 pour cent des subventions dévolues aux clubs sportifs de deuxième niveau, qui passeront de \$323,000 à \$580,000. Le programme de formation des cadres sportifs profitera également d'une augmentation de \$50,000 à \$124,000.

Faut-il le dire. L'annonce de ces coupures a eu l'effet d'une douche d'eau froide sur les permanents des fédérations sportives que le ministère n'a guère épargnés au cours des dernières années.

À titre d'exemple, certaines « grosses fédés » ont subi depuis trois ans des coupures atteignant 23 pour cent, a appris LE DEVOIR. Il suffit d'ailleurs de converser avec un permanent pour évaluer le degré de déception et d'inquiétude qui anime le personnel des fédérations, pourtant reconnues dans le Livre blanc de 1979 comme des outils privilégiés de développement du sport amateur au Québec.

Promises à un bel avenir, les fédérations vivent plutôt à l'ère de l'incohérence. Sans argent neuf, on s'explique mal que le ministère ait promis d'appliquer la nouvelle politique de reconnaissance financière. De plus, les dernières décisions ministérielles témoignent éloquentement de divergences importantes entre le discours officiel du ministre et l'application du Livre blanc dans l'administration des budgets.

La constatation n'est pas nouvelle. Il y a déjà quelques années que le milieu du sport reproche aux fonctionnaires du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche de prendre des décisions qui ne correspondent pas toujours à l'esprit et l'essence du Livre blanc.

Pour plusieurs permanents, le ministère n'accorde plus la même importance au bénévolat dans le développement du sport amateur, le repoussant du revers de la main au profit de grandes « structures para-ministérielles », tels Kino-Québec, dont le budget sera porté

de \$1.92 m à \$2.04 m, ou encore la Régie de la sécurité dans les sports du Québec (RSSQ), augmentée de \$1.99 m à \$2.29 m pour l'année financière 1984-85.

Jean-Yves Samson partage cette opinion. L'agent de développement au Regroupement des organismes de loisirs du Québec (RONLQ), était d'ailleurs du nombre des porte-paroles du sport amateur qui ont fait part de leurs appréhensions lors d'une rencontre au sommet à Québec, vendredi dernier.



Guy Chevette

M. Samson s'efforce présentement de regrouper « les forces vives du sport amateur », pour mieux préparer la contre-attaque en vue de la prochaine année financière. Et il se dit convaincu que le ministre, M. Guy Chevette, prendra bonne note des discussions qui se sont déroulées en présence de deux attachés politiques.

Il faut comprendre que les fédérations sportives ont vivement réagi il y a deux semaines aux premières rumeurs de coupures, rendues publiques à la suite d'une fuite originant du ministère.

À l'origine, la fuite faisant même état de coupures variant de 9 à 13 pour cent pour certaines fédérations, ce qui aurait compromis la réalisation de plusieurs programmes d'ici la fin de l'exercice financier. Les subventions gouvernementales sont en effet versées en deux tranches, la première équivalant à 50 pour cent de la subvention de l'an dernier.

Il reste que les fédérations se sont invitées à réévaluer certains programmes à quelques semaines, parfois quelques jours d'avis. Elles seront ainsi invitées, encore une fois, à se réajuster pour le plus grand bien du sport amateur, sans pour autant connaître ce que leur réserve le ministère pour le prochain exercice financier, au printemps prochain.

Il s'agit d'une situation intenable, peu fonctionnelle, et certainement pas de nature à stimuler les permanents du sport amateur.

Plus qu'une simple expérience?

Guy Lafleur muté à l'aile gauche!

DANIEL CAZA

(PC) — Première journée d'entraînement. Première surprise: le Canadien est à court d'ailiers gauches, et l'entraîneur Jacques Lemaire pourrait faire appel à Guy Lafleur pour donner plus de mordant à son équipe à cette position.

« C'est une possibilité, a balbutié le pilote du Tricolore, étonné par la question.

« Je vais tenter l'expérience à l'entraînement, s'est-il repris, avec plus d'assurance. Pourquoi pas? Nous avons beaucoup de talent à droite et il nous manque un ailier gauche.

« Et puis un bon joueur peut évoluer à n'importe quelle position », a conclu Lemaire à ce sujet.

Il n'avait pas besoin d'en dire plus long. Lafleur était déjà au courant de son projet.

« Lemaire ne m'en a pas parlé, mais je suis au courant, a mentionné le Démon Blond. Mais je ne trouve pas l'idée mauvaise. Cela peut m'aider autant que l'équipe. Parfois, un changement de position est favorable à un joueur lorsqu'il est rendu à un certain stade de sa carrière.

« De toute manière, je n'ai rien à perdre à essayer, a-t-il ajouté, faisant allusion à la profonde léthargie dans laquelle il est tombé à la fin de la saison dernière. En jouant à gauche, j'aurai un meilleur angle pour tirer au but. »

Lafleur a par contre répété qu'il préférerait évoluer au centre si on lui en donnait le choix. Il avait formulé le même souhait, l'an dernier, lorsque le Canadien, avant d'obtenir Bobby Smith, était à la recherche d'un joueur de centre.

Quoi qu'il en soit, Lafleur n'a pas insisté à ce propos.

« Je jouerai où on me le demandera », a-t-il dit.

C'est un Lafleur différent de celui de l'an dernier que l'on a revu, hier, au Forum.

Il ne parlait plus de retraite, il ne critiquait plus les décisions imposées par la direction et, ce qui a sans doute le plus d'importance, il semblait voir une lueur au bout du tunnel.

Le rendement de Lafleur n'était effectivement pas le même quand il sentait que le club allait nulle part.

« Il y a du talent ici aujourd'hui, a-t-il fait remarqué. L'esprit d'équipe amélioré par nos succès du printemps dernier et le fait que Lemaire tienne solidement les guides de l'équipe dès le premier jour d'entraînement constituent également des éléments me permettant de penser de manière aussi positive.

« Cette année, je crois réellement en nos chances de championnat de division, a-t-il même ajouté. Nous pouvons battre Boston. Nous pouvons battre les Nordiques. Reste Buffalo. Si nous jouons à la mesure de nos capacités, nous obtiendrons

également notre part de succès au dépens de cette équipe. »

Par ailleurs, Lafleur n'a pas élaboré longuement à propos de sa série de 28 matches sans but, à la fin de la saison dernière.

« Je n'y ai pas pensé de l'été, a-t-il tranché, en souriant. Vous, les journalistes, êtes les premiers à m'en parler.

« J'espère y mettre fin dès le premier match de la saison régulière », a-t-il poursuivi, comme s'il devait donner une réponse.

Peu importe si Lafleur met fin à sa léthargie au premier, au troisième ou au 10^e affrontement régulier. On peut être certain, à moins d'une catastrophe, qu'il n'a pas marqué son dernier filet dans la Ligue nationale.

Surtout qu'il dit être en meilleure forme physique qu'au cours des quatre dernières années.

« Je me suis tenu occupé tout au long de l'été, a-t-il affirmé. J'ai couru quatre fois par semaine et joué au tennis au moins deux fois par semaine. En fait, disons que j'ai passé un été différent des autres. »

Wayne Babych obtient un essai avec les Oilers

EDMONTON (PC) — L'ailier droit Wayne Babych, des Blues de St. Louis, aura un essai au camp des Oilers d'Edmonton jusqu'au 8 octobre, à la suite d'une entente entre les deux clubs de la LNH. Au cas où Babych demeurerait avec les Oilers, les deux clubs ont déjà convenu des termes d'une compensation. Autrement, Babych retournera à St. Louis. Originaire d'Edmonton, Babych a porté les couleurs des Blues pendant six saisons, après avoir été leur choix en première ronde 1978.

D'autre part, le centre Butch Goring a signé un contrat d'un an avec les Islanders de New York. Goring, âgé de 34 ans, qui était joueur autonome, en sera à sa 16^e saison dans la LNH. Il deviendra joueur autonome de nouveau le 1^{er} juin.

Il avait tenté en vain d'obtenir un contrat de deux saisons avec les Jets de Winnipeg avant de conclure une entente avec les Islanders pour lesquels il a joué au cours des cinq dernières années.

BASEBALL

Ligue Nationale		(10-10) à Chicago, Sutcliffe (15-1), 14 h 20
Philadelphie 2, New York 1	New York, Darling (12-7) à Philadelphie, Carlton (12-7), 19 h 35	
L. Angeles 9, Atlanta 0	Cincinnati, Tibbs (4-2) à Atlanta, McMurry (9-15), 19 h 40	
S. Diego 3, Cincinnati 2	Montréal, Rogers (6-14) à St. Louis, Cox (8-10), 20 h 35	
Houston 5, S. Francisco 3	Los Angeles, Reuss (3-7) à Houston, Knepper (14-9), 20 h 35	
Hier		
S. Diego à Cincinnati	Pittsburgh à Chicago	New York à Philadelphie
L. Angeles à Atlanta	Montréal à St-Louis	S. Francisco à Houston
Aujourd'hui		
Pittsburgh, McWilliams		

Ligue Nationale		(7-14) à San Diego, Show (14-9), 22 h 05
Les meneurs (Parties d'hier non comprises)		
Gwynn, SD	573	203 354
Lacy, Pgh	424	133 314
Hernandez, NY	521	163 313
Ray, Pgh	514	161 313
Sandberg, Chi	591	185 313
Cabell, Hou	420	131 312
Cruz, Hou	558	174 312
Davis, SF	469	146 311
Raines, Mil	569	176 309
Puñi, Hou	410	125 305
Circuits: Schmidt, Philadelphie, 34; Murphy, Atlanta, 33; Cey, Chicago, 25; Carter, Montréal, 25.		
Points produits: Carter, Montréal, 103; Schmidt, Philadelphie, 103; Cey,		

Ligue Américaine		(12-9), 22 h 30
Chicago au Minnesota	Cleveland, Heaton (10-14) à Seattle, Langston (15-9), 22 h 35	
Kansas City en Californie	Cleveland à Seattle	
Texas à Oakland	Texas à Oakland	
Aujourd'hui		
Texas, Hough (16-12) à Oakland, Young (8-4), 15 h 15	Milwaukee, Candiotti (2-1) à Detroit, Morris (17-11), 19 h 35	
Boston, Hurst (11-10) à Toronto, Clancy (12-14), 19 h 35	Baltimore, Boddicker (18-10) à New York, Cowley (8-1), 20 h	
Chicago, Bannister (12-10) au Minnesota, Smithson (15-12), 20 h 35	Kansas City, Jackson (1-6) en Californie, Zahn	

FOOTBALL

LIGUE CANADIENNE		Section Est		Section Ouest			
	pj	g	p	n	pp	pc	pts
TORONTO	11	7	4	0	348	244	14
MONTRÉAL	10	4	6	0	253	275	8
OTTAWA	11	3	8	0	252	371	6
HAMILTON	11	2	8	1	227	343	5
Section Ouest							
WINNIPEG	11	9	2	0	411	225	18
C-BRITANNIQUE	10	8	2	0	265	158	16
EDMONTON	10	6	4	0	289	290	12
CALGARY	11	5	6	0	226	248	10
SASKATCHEWAN	11	3	7	1	235	329	7

LIGUE AMÉRICAINE		Section Est		Section Ouest			
	g	p	my.	diff.		g	p
CHICAGO	90	59	604	—			
NEW YORK	82	69	543	9			
PHILADELPHIE	80	71	530	11			
ST. LOUIS	78	71	523	12			
MONTRÉAL	73	75	493	16 1/2			
PITTSBURGH	65	85	433	25 1/2			
Section Ouest							
SAN DIEGO	83	66	557	—			
HOUSTON	75	75	500	8 1/2			
ATLANTA	74	76	493	9 1/2			
LOS ANGELES	73	77	487	10 1/2			
CINCINNATI	63	87	420	20 1/2			
SAN FRANCISCO	62	87	416	21			

BASEBALL

LIGUE NATIONALE		Section Est		Section Ouest			
	g	p	my.	diff.		g	p
CHICAGO	90	59	604	—			
NEW YORK	82	69	543	9			
PHILADELPHIE	80	71	530	11			
ST. LOUIS	78	71	523	12			
MONTRÉAL	73	75	493	16 1/2			
PITTSBURGH	65	85	433	25 1/2			
Section Ouest							
SAN DIEGO	83	66	557	—			
HOUSTON	75	75	500	8 1/2			
ATLANTA	74	76	493	9 1/2			
LOS ANGELES	73	77	487	10 1/2			
CINCINNATI	63	87	420	20 1/2			
SAN FRANCISCO	62	87	416	21			

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC		Section Robert Label		Section Frank Dillo			
	pj	g	p	n	bp	bc	pts
LAVAL	2	2	0	0	18	4	4
SAINT-JEAN	2	1	0	1	9	6	3
HULL	1	0	0	1	7	6	2
VERDUN	2	1	1	0	10	12	2
PLATTSBURGH	2	0	1	1	6	20	1
LONGUEUIL	2	0	2	0	9	13	0
Section Frank Dillo							
TROIS-RIVIÈRES	2	1	0	1	11	9	3
DRUMMONDVILLE	2	1	0	1	10	9	3
CHICOUTIMI	2	1	0	1	6	5	3
GRANBY	1	0	0	1	2	1	2
QUÉBEC	2	0	1	1	7	7	2
SHAWINIGAN	2	0	2	0	7	10	0

HOCKEY

Coupe Canada (Finale 2 de 3)		Dimanche	
Canada 5, Suède 2	Hier	Canada c. Suède	Jeu
Canada c. Suède	Jeu	Suède c. Canada, si nécessaire	Hier
Les meneurs (Partie d'hier non comprise)			
	b	a	pts
Gretzky, Can	4	7	11
Coffey, Can	2	8	10
Goulet, Can	5	4	9
Bossy, Can	5	3	8
Loob, Sué	5	3	8
Makarov, URSS	6	1	7
Middleton, Can	4	3	7
Krutov, URSS	3	4	7
Tonelli, Can	2	5	7

HOCKEY

Coupe Canada (Finale 2 de 3)		Dimanche	
Canada 5, Suède 2	Hier	Canada c. Suède	Jeu
Canada c. Suède	Jeu	Suède c. Canada, si nécessaire	Hier
Les meneurs (Partie d'hier non comprise)			
	b	a	pts
Gretzky, Can	4	7	11
Coffey, Can	2	8	10
Goulet, Can	5	4	9
Bossy, Can	5	3	8
Loob, Sué	5	3	8
Makarov			